MFR PLUS

EN RÉSUMÉ



SITE DE FORMATION

MFR LES ACHARDS

SIRET: 786 427 989 000 11

02 51 38 61 05

mfr.lamotheachard@ mfr.asso.fr

www.mfr-lesachards.fr

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- S'approprier le référentiel métier
- Analyser votre expérience
- Sélectionner les situations de travail significatives
- Conseiller sur la méthode de rédaction du livret 2 de validation des acquis de l'expérience
- Préparer l'entretien de validation

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Diplôme délivré par l'organisme certificateur

PUBLIC

- Type de public : Toute personne justifiant d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée
- Prérequis : passer une certification des filières : Sanitaire et sociale, Sport.

LIEU

- Accompagnement en Vendée aux Achards ou autres lieux selon la demande.
- Rythme en présentiel, prioritairement.
- Possibilité en distanciel selon les besoins

COÛT

- Accompagnement individuel et collectif : jusqu'à 55h à 70€/h
- Forfait jury : 250€
- Complément formatif : jusqu'à 70h à 15€/h

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DATES ET DURÉE
-Durée : à définir
-Dates : à définir

STATUTS

- ☐ Scolaire Ministère Agriculture
- ☐ Apprentissage jusqu'à 30ans (Sauf RQTH, sans limité d'âge)
- ☐ Contrat de professionnalisation
- ☑ Autres *(ex: formation pour adultes)*

LA MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Accompagnement individualisé et/ou collectif
- Méthode de conduite d'entretien favorisant l'explicitation des situations de travail
- Accès à des sessions de formation en fonction du parcours

Notre engagement :
Vous accompagner et vous former dans la bonne humeur. La pédagogie et surtout le contenu sont adaptés aux réalités professionnelles.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52.85.003.1285 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

L'ACCOMPAGNEMENT EN MFR

Établissement privé associatif en contrat avec l'État

CONTENU :

Rencontre entre le candidat et l'Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) :

1. Prise en compte de la candidature et proposition de RDV
2. Réalisation de l'étude de faisabilité à l'aide du formulaire proposé
3. Co-construction du parcours personnalisé dans l'interface
4. Accompagnement du candidat à la recherche de prestataires pour les actes formatifs

Transmission du dossier de faisabilité au certificateur

1. Rédaction et envoi du dossier de faisabilité par email en collaboration avec son APP
2. Envoi de l'avis de recevabilité par le certificateur
3. Notification du candidat et de son AAP

Phase d'accompagnement méthodologique

1. Prise de rendez-vous
2. Co-définition du planning prévisionnel
3. Définition des modalités de RDV avec le candidat
4. Accompagnement sur une durée de 6 mois environ (50h max)
5. Définition de la date de dépôt de dossier d'expérience
6. Communication de la date de jury au candidat

Fin de parcours

1. Entretien du candidat avec le jury de certification
2. Proposition de RDV post jury en cas de validation partielle ou non validation
3. Accompagnement du candidat à la recherche de sessions de formations sur les blocs de compétences non validés